



Le Jeudi 06 juin 2024

À l'aimable attention de :
H.E. António Guterres
Secrétaire Général
United Nations
New York, NY 10017 USA

Monsieur Le Secrétaire Général,

Je suis heureux de confirmer que BENKHALIFA CABINET (MBC) INC. soutient les Dix Principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Par cette communication, nous exprimons notre engagement toujours renouvelé, envers le Pacte mondial des Nations Unies, comme nous le faisons depuis 2014, et à intégrer ses principes dans la stratégie, la culture et les opérations quotidiennes de notre entreprise.

Mais également à nous engager dans des projets collaboratifs visant à promouvoir les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable (ODD).

BENKHALIFA CABINET (MBC) INC. fera, comme chaque année, dans notre rapport une déclaration claire de cet engagement à nos parties prenantes et au grand public.

Cependant, nous avons récemment appris, à notre grande surprise, que notre organisation se devait de faire paiement d'une cotisation annuelle.

Depuis notre adhésion en 2014, et notre participation assidue et de bonne foi, au Pacte Mondial des Nations Unies, nous n'avons, à aucun moment, reçu de courrier postale officielle, comme il se doit, en bonne et due forme, nous informant, apparemment, de cette nouvelle obligation financière.

Cela étant acté, nous nous en sommes promptement acquittés, au demeurant, depuis lors.

Ainsi, cela étant fait, étant donné notre engagement de longue date (**10 ans**) envers les valeurs du Pacte mondial des Nations Unies, par la présente, nous considérant comme membre, nous réitérons notre volonté de demeurer membres du Pacte mondial des Nations Unies.



Par ailleurs, nous reconnaissons qu'un des critères essentiels pour participer au Pacte mondial des Nations Unies est la soumission annuelle d'une Communication sur le Progrès (CoP) décrivant les efforts de notre entreprise pour mettre en œuvre les Dix Principes. Ce à quoi nous avons toujours répondu.

Aussi, nous soutenons la responsabilité et la transparence publiques, et nous nous engageons donc toujours, comme depuis chaque année, à rendre compte des progrès réalisés à partir de l'année civile suivant notre adhésion au Pacte mondial des Nations Unies, puis chaque année conformément à la politique de la Communication sur le Progrès du Pacte mondial des Nations Unies.

Cela inclut :

- Une déclaration signée par le Président (CEO) exprimant un soutien continu au Pacte mondial des Nations Unies et renouvelant notre engagement envers l'initiative et ses principes. Cela est distinct de notre lettre d'engagement initiale pour rejoindre le Pacte mondial des Nations Unies ;
- La complétion du questionnaire en ligne de la CoP par lequel nous divulguerons les efforts continus de notre entreprise quant aux Dix Principes en vigueur dans notre stratégie commerciale, notre culture et nos opérations quotidiennes, et pour contribuer aux objectifs des Nations Unies, en particulier les ODD.

Veuillez, Monsieur Le Secrétaire Général, croire en la marque de notre parfaite considération.

Me Mohamed Benkhalifa, PhD, Avocat aux Barreaux de Paris et du Québec.

Président (CEO), BENKHALIFA CABINET (MBC) INC.

2265 - 1002 rue Sherbrooke Ouest

22e étage Tour Scotia

Montréal, H3A3L6 CANADA